

Boussichas, Matthieu; Guillaumont, Patrick

Working Paper

Trois propos sur le financement de la recherche pour le développement

FERDI Document de travail, No. P189

Provided in Cooperation with:

Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI),
Clermont-Ferrand

Suggested Citation: Boussichas, Matthieu; Guillaumont, Patrick (2017) : Trois propos sur le financement de la recherche pour le développement, FERDI Document de travail, No. P189, Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), Clermont-Ferrand

This Version is available at:

<https://hdl.handle.net/10419/269470>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Die Dokumente auf EconStor dürfen zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden.

Sie dürfen die Dokumente nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, öffentlich zugänglich machen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Sofern die Verfasser die Dokumente unter Open-Content-Lizenzen (insbesondere CC-Lizenzen) zur Verfügung gestellt haben sollten, gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der dort genannten Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

Terms of use:

Documents in EconStor may be saved and copied for your personal and scholarly purposes.

You are not to copy documents for public or commercial purposes, to exhibit the documents publicly, to make them publicly available on the internet, or to distribute or otherwise use the documents in public.

If the documents have been made available under an Open Content Licence (especially Creative Commons Licences), you may exercise further usage rights as specified in the indicated licence.

Trois propos sur le financement de la recherche pour le développement

MATTHIEU BOUSSICHAS | PATRICK GUILLAUMONT *

➔ MATTHIEU BOUSSICHAS, docteur en économie, est chargé des programmes “Financement international du développement” et “Objectifs du développement durable” à la Ferdi depuis 2012. Auparavant il était chargé de mission au Ministère des affaires étrangères et européennes.

➔ PATRICK GUILLAUMONT est Président de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdì), Professeur émérite à l’Université d’Auvergne, fondateur du Cerdì et de la Revue d’Economie du Développement. Il a été membre du Comité pour les politiques de développement des Nations unies (CDP) et a travaillé pour de nombreuses institutions internationales. Il est l’auteur de nombreux ouvrages et articles sur le développement.

Résumé

Avec les ODD, la recherche pour le développement et son financement font leur apparition dans l’Agenda du développement. Le financement de la recherche est majoritairement privé et reste quasi-exclusivement le fait des pays occidentaux et émergents. Même si nombre de travaux de recherche sont susceptibles de bénéficier indirectement aux pays les plus pauvres, ce constat pose la question de savoir comment ces pays peuvent bénéficier d’activités de recherche qu’ils n’ont pas les moyens de financer. L’APD apparaît comme un outil utile à cette fin, mais l’aide à la recherche pour le développement reste limitée. La volonté d’optimiser la recherche en faveur du développement implique de traiter la recherche la plus utile pour le développement comme un bien public mondial. L’exemple du CGIAR en est une très bonne illustration. Enfin, la diffusion des connaissances nécessite de mieux connecter la recherche à la décision politique. Cela implique de promouvoir les think tanks sur le développement. Les plus puissants financièrement sont anglo-saxons. Si les ressources publiques restent essentielles au financement de nombre d’entre eux, certains think tanks bénéficient de financements privés importants. Ceci pose la question de la garantie d’indépendance et du rôle que doivent jouer les pouvoirs publics dans la bataille des idées et de l’influence.

* Les auteurs remercient Vincent Nossek, assistant de recherche à la Ferdi, pour son aide et sa relecture du chapitre.

Introduction : la recherche dans l'Agenda 2030

Absent des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le thème de la recherche pour le développement n'est mentionné que dans quatre Objectifs de développement durable (ODD) : ODD 2 (recherche agricole), ODD 3 (recherche médicale), ODD 9 (recherche-développement dans l'industrie) et ODD 14 (recherche sur la biodiversité marine). Le caractère transversal de la recherche en fait malgré tout un fondement de l'Agenda 2030.

Les cibles associées à ces ODD appellent les pays à soutenir financièrement certains types de recherches. Elles reprennent, parfois mot pour mot, le langage de « l'Agenda d'Action d'Addis Abeba » (AAAA) adopté par les Nations unies en juillet 2015. Quatre paragraphes sur les 134 du AAAA sont consacrés au financement de la recherche pour le développement.

Rappelons en premier lieu ce que représentent les dépenses de recherche dans le monde.

Le financement de la recherche est quasi exclusivement le fait des pays occidentaux et émergents. Selon les données de l'Unesco sur la recherche¹, le total des dépenses mondiales affectées à des activités de recherche s'est élevé à près de 1 500 M⁹\$² en 2013 (dernières données disponibles). Ce montant important, comparable au PIB du Canada, ne représente cependant que 1,7 % du PIB mondial (voir tableau 1 ci-dessous). Les États-Unis et la Chine sont les pays où les dépenses en recherche sont les plus importantes (respectivement 394 et 313 M⁹\$), loin devant le Japon (131 M⁹\$), l'Allemagne (86 M⁹\$), la Corée du Sud (69 M⁹\$) et la France (46 M⁹\$). L'effort le plus important exprimé en pourcentage du PIB est fourni par la Corée du Sud (4,3 % du PIB) et le Japon (3,6 %), tandis que, si on le rapporte au nombre d'habitants, Singapour (1 526 \$) et la Corée du Sud (1 378 \$) arrivent en tête. Sans surprise, les dépenses de recherche proviennent essentiellement des pays occidentaux et de la zone Asie de l'Est/Pacifique : tandis que 900 \$ sont dépensés par habitant pour la recherche dans les pays occidentaux, seulement 34 \$ le sont en Asie du Sud et de l'Ouest, 21 \$ en Asie centrale et 12 \$ en Afrique subsaharienne.

La recherche est majoritairement privée. Les entreprises effectuent, selon les pays, entre la moitié et les trois quarts des dépenses, contre un tiers en moyenne pour la recherche financée par l'État (hors enseignement supérieur). Parmi les vingt premiers pays financeurs de la recherche, seuls la Russie et le Mexique ont une recherche publique supérieure à celle des entreprises.

Les sciences de l'ingénierie et technologiques sont, de loin, le secteur privilégié (plus de 50 % de la recherche de la plupart des pays renseignés). Viennent généralement ensuite les sciences exactes et naturelles (10 à 20 % selon les pays), puis les sciences médicales et sanitaires, les sciences agricoles, les sciences sociales et enfin les sciences humaines.

¹ Dépenses totales intra-muros affectées à des travaux de recherche-développement exécutés sur le territoire national pendant une année donnée.

² M⁹\$: milliards de dollars US PPA (parité de pouvoir d'achat), prix constants de 2005 (Source : Unesco).

Les financements privilégient souvent la recherche expérimentale, devant la recherche appliquée, et loin devant la recherche fondamentale. La part de cette dernière est souvent plus élevée lorsque la part de l'État est plus importante (notamment au Mexique, en Espagne, en France et aux Pays-Bas).

Tableau 1 Dépenses de recherche dans les 20 premiers pays et par région, et par type d'institutions.

	DIRD en millions de \$ PPA (en prix constants - 2005)	DIRD en pourcentage du PIB	DIRD par habitant (en \$ PPA, prix constants - 2005)	DIRD financée par :					DIRD - Recherche fondamentale (%)	DIRD - Recherche appliquée (%)	DIRD - Développement expérimental (%)	DIRD - Activités non spécifiées (%)
				Entreprises (%)	État* (%)	Enseignement supérieur (%)	Institutions sans but lucratif (%)	Etranger** (%)				
Pays (données 2014)												
1 États-Unis d'Amérique (données 2013)	393 845	2,7	1 242	61	28	3	4	4				
2 Chine	313 139	2,0	229	75	20			1				
3 Japon	130 649	3,6	1 030	77	16	6	1	0	5	11	85	
4 Allemagne	85 859	2,9	1 065	65	29		0	5	13	21	62	5
5 République de Corée	69 009	4,3	1 378	75	23	1	0	1	18	19	63	
6 France	46 393	2,3	724	55	35	1	1	8	24	38	34	3
7 Royaume-Uni	39 353	1,7	612	46	29	1	5	19	16	47	37	
8 Fédération de Russie	26 354	1,2	184	27	69	1	0	2				
9 Canada	21 879	1,6	615	45	35	10	4	6				
10 Italie	20 838	1,3	349						25	48	27	
11 Espagne	15 173	1,2	328	46	41	4	1	7	23	41	36	
12 Pays-Bas	12 937	2,0	767	52	33	0	3	12	29	45	26	
13 Suède	11 243	3,2	1 159	61	28	1	3	7				
14 Turquie	10 966	1,0	141	51	26	18	3	1				
15 Israël	10 025	4,1	1 263						12	11	77	
16 Suisse (données 2012)	9 927	3,0	1 237	61	25	1	1	12	30	41	29	
17 Autriche	9 479	3,0	1 113	47	38		0	15	19	36	44	2
18 Belgique	9 449	2,5	842						20	39	41	
19 Mexique	8 792	0,5	70	24	74	2	1	0	24	31	45	
20 Singapour	8 405	2,2	1 526						20	33	46	
Régions (données 2013)												
Monde	1 477 654	1,7	206									
États arabes	15 453	0,3	43									
Europe centrale et orientale	58 515	1,0	146									
Asie centrale	1 771	0,2	21									
Asie de l'Est et Pacifique	566 072	2,1	249									
Amérique latine et Caraïbes	51 828	0,7	84									
Amérique du Nord et Europe occidentale	714 199	2,4	916									
Asie du Sud et de l'Ouest	58 708	0,7	34									
Afrique subsaharienne	11 107	0,4	12									

Source : UNESCO

*Le secteur de l'État comprend :

- Tous les ministères, bureaux et autres organismes qui fournissent, sans normalement les vendre, des services collectifs, autres que d'enseignement supérieur, qu'il n'est pas possible d'assurer de façon pratique et économique par d'autres moyens et qui, de surcroît, administrent les affaires publiques et appliquent la politique économique et sociale de la collectivité. (Les entreprises publiques sont comprises dans le secteur des entreprises.)
- Les ISBL (institutions sans but lucratif) contrôlées et principalement financées par l'État, à l'exclusion de celles qui sont administrées par le secteur de l'enseignement supérieur.

** Le secteur de l'étranger comprend :

- L'ensemble des institutions et des individus se trouvant en dehors des frontières politiques d'un pays, à l'exception des véhicules, navires, avions, satellites utilisés par des institutions nationales, ainsi que des terrains d'essai acquis par ces institutions.
- L'ensemble des organisations internationales (à l'exception des entreprises), y compris leurs installations et leurs activités à l'intérieur des frontières d'un pays.

Ce panorama général sur le financement de la recherche mondiale interroge d'abord sur la manière dont les pays pauvres peuvent bénéficier d'activités de recherche qu'ils n'ont pas les moyens de financer. Une première partie discute de la façon dont le financement de la recherche pour le développement (RPD) se situe dans l'aide publique au développement (APD) et examine comment la recherche, à travers son financement, peut servir à atteindre les ODD.

Les auteurs procèdent dans une deuxième partie à une courte étude de cas sur le financement de la recherche pour le développement en tant que bien public mondial.

La dernière partie aborde enfin la question du financement privé de la recherche à travers le cas du financement des think tanks, essentiels à la diffusion des connaissances.

1. Le financement de la recherche pour le développement dans l'APD

De nombreux moyens sont nécessaires pour atteindre les ODD. L'innovation et son adaptation à des situations particulières – qui figurent parmi ceux-ci – impliquent le financement de la recherche. Ce financement sera assuré par les acteurs économiques privés si la durabilité du développement est associée à l'émergence de marchés économiques viables. Dans la négative, les pouvoirs publics doivent pouvoir assumer une partie de ce financement. Et si, comme nous l'avons vu plus haut, dans les pays pauvres les capacités publiques à financer une recherche importante en faveur du développement durable sont faibles, l'APD apparaît comme un outil utile à cette fin.

L'aide à la recherche pour le développement reste limitée : au sein de l'APD, la recherche pour le développement de l'ensemble des pays du CAD (Comité d'aide au développement) représentait en 2015 1,6 milliard \$ d'APD bilatérale, dont 267 millions \$ de la France, et 240 millions \$ d'APD multilatérale sur un total d'APD de respectivement 105 milliards \$, 6,8 milliards \$ et 51 milliards \$. L'APD dévolue à la recherche pour le développement représentait donc 1,5 % de l'aide bilatérale des pays du CAD, 3,9 % de l'APD française et de 0,5 % l'APD multilatérale.

Tableau 2 : APD totale et APD dédiée à la recherche pour le développement des 10 premiers bailleurs et des principales agences multilatérales (2015).

2015	Donneurs du CAD, total											APD multi					
		Canada	France	Allemagne	Japon	Pays-Bas	Norvège	Suède	Suisse	Royaume-Uni	Etats-Unis	totale	Institutions de l'UE	FMI, total	Banques de Dévptm Régionales, total	Nations Unies, total	Groupe Banque Mondiale
Total tous secteurs	105 540	3 015	6 799	15 924	11 973	4 256	3 334	4 908	2 828	11 841	27 402	50 854	15 555	1 472	7 414	5 666	13 375
dont Total Recherche	1 583	69	267	135	40	58	48	122	14	640	33	240	58	0	21	42	115
Education, Total	7 560	247	1 110	1 856	429	98	311	89	114	1 002	968	3 087	768		367	540	1 379
<i>dont Recherche en éducation</i>	40	3	0	2	0	0	3	2		26		12	0			2	9
Santé, Total	5 217	357	96	375	315	77	138	77	99	969	1 973	6 016	481		260	858	964
<i>dont Recherche médicale</i>	244	32	9	8	4	13	28			131		41	2		1	37	
Politique en Matière de Population/Santé&Fertilité, Total	7 005	69	72	142	56	162	96	103	19	568	5 526	2 210	98		20	463	203
Distribution d'Eau et Assainissement, Total	4 074	63	407	820	1 165	152	26	96	204	282	388	2 401	621		665	61	857
Gouvernement & Société Civile, Total	11 223	296	156	1 400	388	824	514	759	346	1 578	3 307	4 501	1 998		425	399	1 620
Infrastructure et Services Sociaux Divers, Total	1 762	27	187	149	103	42	48	60	35	446	341	2 514	718		394	452	901
Transports et Entreposage, Total	5 230	17	505	480	3 099	8	2	11	19	235	391	4 988	1 653		1 461	3	1 456
Communications, Total	259	10	59	28	66	3	2	8	7	2	7	184	37		12	35	98
Energie, Total	5 093	14	519	1 799	1 538	36	117	90	15	174	429	3 895	871		1 134	15	1 377
<i>dont Recherche dans le domaine de l'énergie</i>	21	0	1	0		1	3			14	0	1	1				
Banques et Services Financiers, Total	2 940	27	52	1 674	59	28	5	15	73	823	75	2 649	2 027		211	2	402
Agriculture, Sylviculture, Pêche, Total	4 895	169	279	610	538	167	112	80	142	647	1 394	2 813	877		368	2	1 270
<i>dont Recherche agricole</i>	396	22	131	33	5	36	4	16	13	86	5	146	33		20		94
<i>dont Recherche en sylviculture</i>	11	0	2	2	0	0	0	0	1	1	1	1	1				
<i>dont Recherche dans le domaine de la pêche</i>	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0				0
Industries Manufacturières, Extractives, Construct, Total	1 288	51	43	139	536	34	39	52	41	133	79	888	472		57	2	344
<i>dont Recherche et développement</i>	33	0	6	5	0	16	4	0	16	4	4	5	1			1	1
Politique Commerciale et Réglementations, Total	602	18	4	36	50	62	12	47	34	82	194	343	194		19	0	130
Tourisme, Total	92	2	2	1	42		0	0	4	2	1	67	10		19	1	38
Protection de l'Environnement Général, Total	3 445	14	564	593	285	36	406	100	72	502	650	1 436	264		121	143	252
<i>dont Recherche environnementale</i>	210	2	61	25	0	5	10	6	0	91	1	12	4			2	6
Autres Multisecteurs, Total	6 778	444	910	952	1 011	106	94	181	272	1 054	738	2 265	788		425	335	612
<i>dont Recherche non sectorialisable</i>	623	10	65	58	30	10	18	51	0	286	27	21	16		1	1	4
Aide Programme et Aide Sous Forme de Produits, Total	2 493	51	274	142	519	45	52	70	33	112	1 024	2 541	1 064	1 365	67	18	26
Actions se Rapportant a la Dette, Total	617		198	80	39	46	17				11	779	0	107	116	21	535
Aide Humanitaire, Total	13 428	674	36	806	1 087	473	402	378	427	1 943	6 142	3 250	1 714		208	909	399
Frais Administratifs des Donneurs, Total	6 297	199	470	528	603	337	243	216	158	630	2 120	2 103	638		791	562	
Refugiés dans les Pays Donneurs, Total	12 276	213	363	3 019	0	1 326	463	2 397	498	385	1 378						
Non Affecté / Non Spécifié, Total	1 701	17	487	98	35	9	43	55	161	136		1 249	131		261	824	0

Source : CAD de l'OCDE

L'APD pour la recherche est bilatérale à 87 %. Le Royaume-Uni fournit 40 % de cette aide bilatérale, loin devant la France (17 %) et l'Allemagne (9 %), les États-Unis ne représentant que 2 % de ce total. Royaume-Uni et France sont les pays dont la part de l'aide bilatérale consacrée à la recherche est la plus importante avec respectivement 5,4 % et 3,9 %. La moitié de l'aide multilatérale dédiée à la recherche pour le développement est fournie par la Banque mondiale, un quart par l'Union européenne et près d'un cinquième par les Nations unies.

L'APD consacrée à la recherche est concentrée sur trois secteurs : la recherche agricole (40 % de la recherche identifiable par secteur), médicale (25 %) et environnementale (23 %). La France est le premier fournisseur bilatéral d'aide à la recherche agricole, tandis que le Royaume-Uni est le premier financeur bilatéral de l'aide à la recherche médicale et à la recherche environnementale.

Il existe cependant un problème de définition de ce qu'est l'objet d'une recherche pour le développement, comme de l'APD d'ailleurs. Et l'identification de l'APD consacrée à la recherche pour le développement illustre de façon presque caricaturale la difficulté à définir le périmètre et le contenu de l'APD (BOUSSICHAS et GUILLAUMONT, 2014). Le débat actuel sur la définition d'une mesure des financements publics pour le développement (*Total Official Support for Sustainable Development*) montre également la difficulté de mesurer avec précision ce qu'est la recherche pour le développement et son financement (OCDE, 2016).

La recherche *pour* le développement n'est pas seulement la recherche *sur* le développement. Elle concerne toutes les sciences, alors que la recherche sur le développement mobilise essentiellement les sciences sociales. La difficulté rencontrée par le CAD de l'OCDE tient dans le fait que de nombreux travaux de recherche effectués dans les pays développés peuvent bénéficier indirectement aux pays en développement (PED) sans être prioritairement une recherche pour le développement.

Il existe aussi un problème de périmètre selon le lieu et les acteurs. La recherche pour le développement n'est pas non plus seulement une recherche menée dans les PED, et l'APD qui lui est consacrée est pour une large part réalisée dans les pays fournisseurs mêmes d'APD. La pratique peut s'avérer paradoxale. À titre d'exemple, à partir du cas français, un chercheur du CNRS, de l'Inra ou de l'Université travaillant sur le même sujet lié au développement qu'un chercheur de l'IRD ne verra pas son travail comptabilisé en APD, contrairement au chercheur IRD.

Dans une acception plus large que celle retenue par le CAD de l'OCDE pour mesurer l'aide à la recherche, la recherche pour le développement pourrait donc bénéficier de financements publics beaucoup plus importants que ce que montrent les chiffres d'APD.

2. La recherche pour le développement en tant que bien public mondial : l'exemple du CGIAR

Les résultats de la recherche la plus directement utile pour le développement, comme le sont la recherche sur l'agriculture tropicale ou encore la recherche sur les vaccins, ont vocation à devenir des biens publics mondiaux. Cela a naturellement des implications pour le financement de cette recherche.

Un exemple parmi les plus marquants est fourni en la matière par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR). Le CGIAR est un organisme réunissant des centres de recherche et des bailleurs visant à coordonner les programmes de recherche agricole dans le monde pour améliorer la lutte contre la faim et réduire la pauvreté. Fondé en 1971, il regroupe aujourd'hui 64 membres, tant des institutions internationales et des pays que des fondations privées et des ONG. Il soutient une quinzaine de centres de recherche dont la plupart sont établis dans les pays en développement. Il emploie plus de 8 500 agents et il est doté d'un budget annuel d'environ 800 millions de dollars.

En mutualisant le financement de plusieurs centres de recherche travaillant sur des domaines similaires ou complémentaires, l'objectif du CGIAR est d'optimiser les synergies entre ces centres et d'ainsi maximiser l'impact de leurs travaux. Si la concurrence entre chercheurs et entre centres constitue une incitation à la productivité et à la qualité des travaux, elle est également susceptible d'orienter les travaux vers les domaines les plus porteurs, au détriment de travaux plus risqués pour la carrière d'un chercheur ou la pérennité d'un centre, et ainsi de créer une « sous-optimalité » globale avec une répartition déséquilibrée des efforts. Il revient alors à la politique publique de créer les incitations permettant d'optimiser les orientations de la recherche.

Le CGIAR vise précisément à cela dans le domaine de la recherche agricole pour le développement en assurant la coordination des quinze centres de recherche du consortium et en facilitant la communication entre eux et avec les financeurs. Le CGIAR est doté d'un fonds fiduciaire multilatéral (*CGIAR Fund*) chargé de financer les programmes de recherche adoptés par le Conseil indépendant pour la science et les partenariats.

Les programmes font l'objet d'objectifs mesurables et d'un suivi dont dépendent leurs financements. Selon le CGIAR, « en liant les financements aux résultats, le Fonds offre aux donateurs un meilleur "rapport qualité-prix"³ et assure que les travaux de recherche se traduisent en bénéfices tangibles pour les pauvres »⁴. Une gestion basée sur les résultats constitue à coup sûr une incitation positive mais pose la question de la mesure des résultats et du financement de ce qui n'est observable qu'à longue échéance (MATHONNAT et PELISSIER, 2017).

³ *Value for money* en anglais.

⁴ <http://www.cgiar.org/about-us/governing-2010-june-2016/cgiar-fund/>

Le Fonds vise à rendre les financements stables et à réduire les doublons entre les centres. Il cherche également à harmoniser les efforts des donateurs qui sont encouragés à faire transiter leurs ressources pour la recherche agricole par le CGIAR.

Le temps de la recherche n'est pas toujours celui des bailleurs. La gouvernance du CGIAR a récemment évolué pour tenter d'accroître la part des ressources non fléchées dans le financement du CGIAR et de financer davantage la recherche fondamentale. Cependant, cette ambition se heurte à la volonté inverse de nombreux bailleurs pour qui il est important de pouvoir diffuser et communiquer les résultats. Cette volonté du CGIAR traduit la mission de service public qu'il souhaite remplir, mais il est des travaux, comme des actions de développement, dont les résultats sont incertains et ne sont espérés qu'à long terme. Leur financement implique que les bailleurs acceptent une absence de résultat à court et moyen termes et la possibilité de connaître des échecs.

Le cas du CGIAR est considéré par beaucoup comme un beau succès de mise en commun du financement d'un bien public, dont l'impact positif est jugé important (RENKOW et BYERLEE, 2010).

3. Le financement privé de la recherche sur le développement par les think tanks

La connexion de la recherche à la décision politique s'appuie de plus en plus sur les « think tanks », terme anglophone pour désigner des laboratoires d'idées producteurs de débats et de propositions. Les think tanks privés sont généralement indépendants et à but non lucratif. Une majorité traite de questions de politiques publiques et d'économie. R. Kent Weaver distingue : 1) les « universités sans étudiants » qui produisent des travaux de recherche académique ; 2) ceux qui produisent des travaux sous contrats, le plus souvent pour des institutions publiques ; et 3) les institutions de plaidoyer (WEAVER, 1989). Ce chapitre s'intéresse plutôt, mais non exclusivement, à la première catégorie.

Les think tanks privés traitant de questions de développement sont très nombreux et divers. Les plus puissants financièrement sont anglo-saxons. Parmi les plus importants, citons l'Overseas Development Institute (ODI, Royaume-Uni, 46,8 M⁶ \$⁵), le Center for Global Development (CGD, USA, 15,1 M⁶ \$), le German Development Institute (DIE, Allemagne, 12,8 M⁶ \$) et le European Centre for Development Policy Management (ECDPM, Pays-Bas, 7 M⁶ \$). En France, les principaux think tanks sur les questions de développement sont l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri, 5,7 M⁶ \$), la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdri, 2,7 M⁶ \$), réunis sous l'Initiative pour le développement et la gouvernance mondiale (IDGM, 8,4 M⁶ \$).

⁵ M⁶ \$: millions de dollars US.

Certains think tanks généralistes traitent également de questions de développement, comme la Brookings Institution (USA, 95,3 M⁶ \$ de revenus en 2015), pour qui les questions de développement ne constituent cependant pas l'activité principale.

Les ressources publiques restent importantes pour tous les think tanks traitant de questions de développement. Même si, à des degrés divers, l'ODI, le DIE, l'ECDPM, la Ferdi et l'Iddri parviennent à associer le secteur privé à leur financement, les ressources publiques sont majoritaires dans leur budget. L'ODI bénéficie de financements élevés de la part du DFID britannique (Department for International Development), tandis que le DIE est principalement financé par le gouvernement allemand et celui de Rhénanie du Nord-Westphalie, et que l'ECDPM est fortement soutenu par le gouvernement néerlandais. Si la majorité des ressources de la Ferdi et de l'Iddri proviennent d'organismes publics français, une partie importante de celles-ci sont octroyées sous deux formes originales : 1) l'Iddri et la Ferdi ont bénéficié d'un prêt sans intérêts à 15 ans permettant aux deux institutions de bénéficier d'un socle de ressources tout en garantissant leur indépendance ; 2) associées au Centre d'études et de recherche sur le développement international (Cerdi), l'Iddri et la Ferdi ont formé l'IDGM+ et ainsi bénéficié du seul financement « Labex » (Laboratoire d'excellence) incluant un think tank. Le Labex est un dispositif français de financement de la recherche s'appuyant sur le placement par l'État français d'un capital non consommable et générant des subventions mises à disposition de l'Agence nationale pour la recherche (ANR). Les intérêts ainsi générés sont ensuite versés par l'ANR aux centres Labex pour une utilisation libre, ce qui garantit l'indépendance des bénéficiaires. Ce mode de financement fondé sur l'octroi public d'un capital sous forme de dons ou de prêts sans intérêts dont le placement peut servir à assurer le fonctionnement au moins partiel du think tank peut constituer un modèle innovant de financement public de la recherche privée.

Ces think tanks peuvent-ils s'inspirer de l'exemple de la Brookings ? La Brookings Institution est le premier think tank au monde. Son financement bénéficie de très nombreuses donations annuelles d'entreprises, de fondations privées et d'institutions publiques. Celles dépassant le million de dollars ne sont pas rares. La capacité de la Brookings à lever des fonds a trois raisons : 1) elle alloue un important budget à cette collecte ; 2) sa position dominante dans le monde des think tanks lui permet d'inviter de très nombreux leaders économiques, avec qui des liens sont établis qui facilitent les donations ; 3) elle lui confère de plus un statut d'institution leader avec laquelle il est de bon ton d'être associé (GUTBORD, 2013). La Brookings dispose ainsi de moyens financiers considérables, dont une partie est investie en actions boursières, en obligations, dans des *hedge funds* et dans des participations au capital de sociétés. Ces placements génèrent des revenus supplémentaires, mais potentiellement aussi des pertes, comme en 2012.

Peu de think tanks de développement ont atteint la taille critique nécessaire pour espérer adopter un mode de financement comparable à celui de la Brookings. De plus, le champ plus restreint des sujets qu'ils traitent rend plus difficile la collecte de fonds auprès d'entreprises privées. Nous pouvons néanmoins citer ici le CGD qui, à une moindre échelle, a également réussi à diversifier ses

sources de revenus en captant des fonds privés et en bénéficiant de revenus de placements (négatifs cependant en 2015).

Conclusion

Ce panorama très succinct des modes de financement de quelques think tanks fait apparaître plusieurs points : 1) les think tanks anglo-saxons sont financièrement plus puissants ; 2) certains bénéficient de larges financements privés ; 3) de grands think tanks sont de plus en plus actifs sur les marchés financiers pour diversifier et accroître leurs sources de revenus ; 4) quelques acteurs publics se distinguent par une politique forte de financement des think tanks, comme le DFID qui soutient logiquement de façon importante les think tanks britanniques, mais aussi la Brookings, le CGDEV et l'ECDEP ; 5) la Fondation Bill et Melinda Gates est un pourvoyeur de ressources très important ; 6) le modèle IDGM+ semble être un cas unique et intéressant de financement public de think tank en partie sous forme de prêt.

Ce dynamisme croissant de la recherche privée n'est cependant pas sans poser quelques interrogations auxquelles ce seul chapitre ne peut prétendre répondre. Face à l'accélération des collectes de fonds auprès d'entreprises privées, l'indépendance à laquelle tous les think tanks cités ici sont très attachés sera-t-elle garantie vis-à-vis des intérêts de ces entreprises ? La stratégie dynamique et volontariste du DFID n'est-elle pas un exemple à suivre pour les autres gouvernements, afin de ne pas perdre la bataille des idées et de l'influence ?

Références bibliographiques

- Bousichas M., Guillaumont P., 2014, Mesurer l'aide publique au développement : pourquoi et comment changer ? *Ferdi*, Note brève B100.
- Gutbord H., 2013, The Brookings Institution: What Do Its Numbers Tell Us ? <https://onthinktanks.org/articles/the-brookings-institution-what-do-its-numbers-tell-us/>
- Mathonnat J., Pélissier A., 2017, How results-based financing mechanisms for the health sector contribute to the SDGs - What do we know and what do we want to know? A brief summary of a literature review. *Document de travail Iddri-Ferdi*.
- Nations unies, 2015, *Addis Ababa Action Agenda of the Third International Conference on Financing for Development (Addis Ababa Action Agenda)*. Nations unies, New York. http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
- OCDE, 2016 – TOSSD Compendium. <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/tossd-public-consultation.htm>
- Renkow M., Byerlee D., 2010, The impacts of CGIAR research: a review of recent evidence. *Food Policy*, 35 : 391-402.
- Weaver K. R., 1989, The Changing World of Think Tanks. *PS : Political Science and Politics*, 22 (3) : 563-578.

“Sur quoi la fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier? Quelle confusion! Sera-ce sur la justice? Il l'ignore.”

Pascal



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.

Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30